

Belgium-Brussels: Repair and maintenance services of central heating

OJ S 38/2023 22/02/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: le logement Bruxellois

National registration number: 0403.357.276_538533

Postal address: Rue du Cardinal Mercier, 37

Town: Bruxelles

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: dmoulay@lbw.brussels

Telephone: +32 24351820

Internet address(es):Main address: <http://logementbruxellois.be>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=473308>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=473308>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=LBW-Maintenance+chaufferies%2FOnderhoud+van+stookplaatsen-F02>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Société Immobilière de Service Public (SISP)

I.5. Main activity

Other activity: Gestion de patrimoine immobilier (Logements sociaux)

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

MAINTENANCE ET DÉPANNAGES DES CHAUFFERIES COLLECTIVES ET DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES

Reference number: LBW-Maintenance chaufferies/Onderhoud van stookplaatsen-F02_0

II.1.2. Main CPV code

50720000 Repair and maintenance services of central heating

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le marché vise à la désignation d'un prestataire de services pour l'entretien préventif et curatif, la conduite, la surveillance et les dépannages pour les chaufferies collectives et des équipements collectifs techniques spécifiques tels que : les installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, installations solaires thermiques, installations de traitement d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire (adoucisseurs), détection gaz, installations de surpresseurs et tous accessoires connexes.

Le prestataire est habilité à intervenir dans tous les immeubles faisant l'objet du présent contrat, aussi bien dans les parties communes que dans les parties privatives. Les interventions dans les parties communes (distribution) et privées feront l'objet, en fonction des pannes, d'un devis détaillé du prestataire de service et d'un bon de commande du maître d'ouvrage.

Des prestations hors entretien et dépannage sont également prévues et concernent principalement des travaux de réparations ou d'amélioration des équipements techniques, dans les chaufferies et autres espaces communs, ainsi que dans les logements.

Les prescriptions techniques auxquelles doivent répondre les services sont reprises dans les clauses techniques.

La liste des sites et des équipements collectifs et leurs emplacements est reprise dans l'inventaire en annexe 3,4 et 5.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 1 246 400,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: à 1000 Bruxelles, 1120 Neder-Oven-Heembeek et 1030 Haren

II.2.4. Description of the procurement

Le marché vise à la désignation d'un prestataire de services pour l'entretien préventif et curatif, la conduite, la surveillance et les dépannages pour les chaufferies collectives et des équipements collectifs techniques spécifiques tels que : les installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, installations solaires thermiques, installations de traitement d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire (adoucisseurs), détection gaz, installations de surpresseurs et tous accessoires connexes.

Le prestataire est habilité à intervenir dans tous les immeubles faisant l'objet du présent contrat, aussi bien dans les parties communes que dans les parties privatives. Les interventions dans les parties communes (distribution) et privées feront l'objet, en fonction des pannes, d'un devis détaillé du prestataire de service et d'un bon de commande du maître d'ouvrage.

Des prestations hors entretien et dépannage sont également prévues et concernent principalement des travaux de réparations ou d'amélioration des équipements techniques, dans les chaufferies et autres espaces communs, ainsi que dans les logements.

Les prescriptions techniques auxquelles doivent répondre les services sont reprises dans les clauses techniques.

La liste des sites et des équipements collectifs et leurs emplacements est reprise dans l'inventaire en annexe 3, 4 et 5.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Organisation / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Méthodologie de communication, reporting et suivi des installations et des interventions d'entretien et de dépannage / Weighting: 10

Price - Weighting: 70

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 1 246 400,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Sans préjudice de l'application de l'article 70 de loi du 17 juin 2016, les soumissionnaires ne peuvent se trouver dans un des motifs d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

2.6.1. Droit d'accès

Pour soumissionner, l'entrepreneur doit satisfaire aux conditions de sélection, le soumissionnaire annexera à son offre les documents suivants :

- A/ Respect de l'Art. 68 de la loi du 17 juin 2016 et de l'Art.62 de l'arrêté « passation »:

Le soumissionnaire employant du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 joint à sa demande de participation une attestation de l'Office national de Sécurité sociale dont il résulte qu'il est en règle en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale.

Le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne et qui n'est pas visé ci-dessus, joint une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

L'attestation porte sur le dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres.

- B/ Respect de l'Art. 68 de la loi du 17 juin 2016 Art.63 de l'arrêté « passation » :

Le soumissionnaire joint à sa demande de participation une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des offres.

Pour un soumissionnaire belge, l'attestation doit émaner du SPF Finances.

- C/ Les éventuelles mesures correctrices visées à l'Art. 70 de la loi du 17 juin 2016

En application de l'article 39 de l'arrêté « passation » qui dispose que les documents du marché peuvent élargir le champ d'application de la déclaration sur l'honneur. En remettant son offre, le soumissionnaire :

Déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande du pouvoir adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessous (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché).

1. Casier judiciaire :

Extrait du casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné.

Les extraits de casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné de chaque personne physique ayant un pouvoir de décision désignés par les statuts et actes de sociétés devront être communiqués

2. Certificat attestant de l'absence de faillite :

Un certificat délivré par l'autorité compétente du pays concerné attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou n'a pas fait l'aveu de sa faillite ou n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

La capacité économique et financière du Soumissionnaire est évaluée sur base des documents suivants :

- La preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant les montants repris au point 3.1 « Assurances (Art. 24 AR du 14-01-2013) » ;
- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires spécifique au domaine d'activités faisant l'objet du Marché, pour les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du Soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Ce chiffre d'affaires annuel ne pourra en aucun cas être inférieur à 5 fois le montant annuel total des postes du métré.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

La capacité technique ou professionnelle du Soumissionnaire est évaluée sur base des documents suivants :

- Copie du titre d'études de la personne physique en charge de la Direction et de l'organisation générale, attestant de sa qualité d'ingénieur civil/industriel en électromécanique, en électricité, construction avec au moins dix ans d'expérience dans le domaine de la gestion d'installations techniques de chauffage.

- La personne physique en charge de la mission devra posséder un mandat ou un titre pouvant engager le Soumissionnaire ; à défaut, le signataire de l'offre sera une personne possédant la capacité d'engager le Soumissionnaire.
 - Les documents attestant de la qualification professionnelle de l'effectif technique destiné à la maintenance des installations techniques. Ceux-ci devront disposer des agréments valides et reconnus par Bruxelles Environnement (technicien chaudière agréé, technicien G1, G2, technicien climatisation PEB et contrôleur agréé).
 - La présentation de références pour des travaux et services similaires exécutés au cours des 5 dernières années :
 - Au moins deux références relatives à la maintenance d'un parc de plus de 20 chaufferies collectives pour le compte d'un même pouvoir adjudicateur ;
 - Au moins deux références relatives à la maintenance de chaufferies de plus de 1 MW de puissance installée.
- Une même référence peut couvrir plusieurs des exigences reprises ci-dessus.
Ces références seront appuyées d'attestations de bonne exécution émises et signées par l'autorité compétente. Lorsque le maître d'ouvrage est une personne privée, elles le sont par celle-ci.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 27/03/2023 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 27/03/2023 Local time: 10:00

Place:

Logement Bruxellois, rue de la Putterie 22, à 1000 Bruxelles. 1er étage.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BRUXELLES

Postal address: Rue des Quatre Bras 13

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

Internet address: <https://justice.belgium.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

17/02/2023